



Québec, le 3 mars 2016

N/Réf. : 16-01-0019

Objet : Demande d'accès aux documents

Monsieur,

La présente donne suite à votre demande du 3 février dernier visant à obtenir des renseignements relatifs aux employés de la Régie des alcools, des courses et des jeux (Régie) pour les années financières 2013-2014 et 2014-2015.

Vous trouverez ci-joint un tableau comportant le nombre d'employé en disponibilité, ceux en congé de maladie depuis plus d'un an, depuis plus de deux ans et plus de 90 % du temps au cours des deux dernières années. Le tableau identifie également le nombre d'employés prêtés à d'autres organismes publics ainsi que ceux travaillant dans un autre ministère ou organisme mais qui sont toujours payés par la Régie.

Nous vous invitons à prendre note que certains salaires versés aux employés visés par votre demande ne peuvent vous être communiqués puisqu'ils permettraient de révéler leur traitement, lequel est confidentiel en vertu des articles 53, 54 et 57 de la *Loi sur l'accès à l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (chapitre A-2.1).

En ce qui concerne le taux d'absentéisme, nous joignons les informations publiées sur le site de l'Assemblée nationale dans le cadre des études de crédits du ministère de la Sécurité publique pour les années 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016.

Par ailleurs, nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet effet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents et de la
protection des renseignements personnels,

Marie-Christine Bergeron, avocate
Secrétaire de la Régie

MCB/df

p. j.

	2013-2014			2014-2015		
Catégories d'employés	nb employé	Équivalents temps complet(ETC)	Salaires versés	nb employé	Équivalents temps complet(ETC)	Salaires versés
Ceux mis en disponibilité	0	0	\$ -	0	0	\$ -
En congé de maladie depuis plus d'un an	1	1	\$	2	2	\$ 135 947,26
En congé de maladie depuis plus de 2 ans	0	0	\$ -	0	0	\$ -
En congé de maladie plus de 90% du temps au cours des 2 dernières années	1	1	\$	1	1	\$
Les employé prêtés à d'autres organismes publics	1	0,8	\$ 88 561,00	0	0	\$ -
Ceux travaillant dans un autre ministère ou organisme, mais étant toujours payé par vous	0	0	\$ -	0	0	\$ -

ÉTUDE DES CRÉDITS 2013-2014
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

VACANCES/CONGÉS DE MALADIE/HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2012-2013
(Information en date du 30 novembre 2012)

Mois	Nombre total de jours de congés de maladie pris par le personnel		Nombre d'heures de travail supplémentaires réalisées		Total		Nombre total de jours de vacances pris par le personnel
			Payées	Compensées			
Cadres	24,00		0,00	0,00	0,00		188,00
Professionnels	255,00		147,25	125,28	272,53		751,00
PBTA	590,00		597,77	272,47	870,24		2 070,50
Agents de la paix	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Ouvriers	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Aucune catégorie	2,00		139,50	0,00	139,50		141,00
TOTAL	871,00		884,52	397,75	1 282,27		3 150,50

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE
VACANCES/CONGÉS DE MALADIE/HEURES DE TRAVAIL SUPPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE FINANCIER 2013-2014

Mois	Nombre total de jours de congés de maladie pris par le personnel		Nombre d'heures de travail supplémentaires réalisées		Total		Nombre total de jours de vacances pris par le personnel
			Payées	Compensées			
Cadres	27,50		0,00	0,00	0,00		163,50
Professionnels	311,50		186,41	267,99	454,40		974,50
PBTA	975,00		706,35	333,74	1 040,09		2 766,00
Agents de la paix	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Ouvriers	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
Aucune catégorie	18,50		0,00	7,00	7,00		145,50
TOTAL	1 332,50		892,76	608,73	1 501,49		4 049,50

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE
ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX REQUIS PAR L'OPPOSITION OFFICIELLE

TITRE ET PROGRAMME : RÉGIE DES ALCOOLS, DES COURSES ET DES JEUX - 03.01

QUESTION 15 C), E) ET F) :		Vacances / congés de maladie / heures de travail supplémentaires pour l'exercice financier 2014-2015					
Mois	C) Nombre total de jours de congés de maladie pris par le personnel		E) Nombre d'heures de travail supplémentaires réalisées		Total	Le coût moyen par employé, selon la classe	F) Nombre total de jours de vacances pris par le personnel
			Payées	Compensées			
Cadres	64,00		0,00	0,00	0,00	0,00	224,00
Professionnels	380,00		34,00	265,70	299,70	250,65	970,00
PBTA	950,50		1 164,41	242,02	1 406,43	67,50	2 724,00
Agents de la paix	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ouvriers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Aucune catégorie	15,50		0,00	0,00	0,00	0,00	115,50
TOTAL	1 410,00		1 198,41	507,72	1 706,13	318,15	4 033,50

Source: SAGIP